



COMMUNIQUE DES VERTS GIRONDE 20 novembre 2007

Pour un vrai service public du vélo en ville

La mise à disposition à grande échelle de vélos en libre-service est une bonne chose qui marche.

C'est une victoire des écologistes que les élus de tous bords et les groupes comme DECAUX s'emparent du sujet. Le vélo sort de son ghetto, intéresse les grands médias, devient un outil banalisé de déplacement quotidien ou touristique, voire un argument pour les prochaines campagnes électorales : qui s'en plaindra ?

Je rappellerai pour la petite histoire également que DECAUX avait ignoré le vélo pour le marché des 1400 abris bus en 2005 sur la CUB alors qu'en même temps il mettait en place le vélo v à Lyon.

Cependant, si l'initiative DECAUX-Juppé est alléchante et opportune elle est aussi à double tranchant, car elle pourrait ignorer les autres ville de la CUB. Certes la réflexion en cours à la CUB n'est pas encore aboutie, mais il serait imprudent de développer un système sur Bordeaux Ville sans envisager son extension sur l'ensemble de la CUB. Ainsi la ville de Mérignac va développer un service de libre service de vélo dès le début de l'année avec PARCUB mais qui s'arrêtera le jour où il y aura un système intégré sur la CUB. D'autre part, un question se pose, si on adosse le développement du vélo de la ville centre sur la publicité, qu'en sera-t-il le jour où les contrats des autres villes arriveront à échéance ? Le système DECAUX sera-t-il libre de droit et compatible avec son concurrent CLEAR CHANNEL ou un autre loueur de vélo non lié à la publicité ? Qu'en sera-t-il pour les frontières de ville comme Talence le Campus, Bègles Arlac et Saint Augustin. Le cycliste devra-t-il changer de vélo à chaque barrière ?

Le vélo urbain doit être considéré comme un moyen de déplacement public à part entière et complémentaire des transports en commun, train, tram, bus et marche à pied. Il ne doit pas être un outil spécifique à la ville centre mais il doit se développer, notamment sur l'ensemble de la CUB avec des spécificités selon les communes. Nous devons promouvoir un système diversifié, intégré à la chaîne de transport. Pour réduire l'émission des gaz à effet de serre et limiter la voiture en ville il faut dorénavant penser le vélo comme un service public.

Il est plus cohérent d'adosser le vélo au transport en commun plutôt qu'à la PUB ! Je rappelle que j'ai proposé que le futur contrat de délégation de service public de transport qui prendra effet le 01 Janvier 2009 intègre une offre de vélo libre service. Cette variante a été acceptée par le bureau de la communauté urbaine et sera proposée dans le futur marché. D'autre part, nous avons un réseau de parking souterrain et de parcs relais qui pourraient également être utilisés intelligemment.

Alors pourquoi Mr Juppé veut il mettre en place avant l'été, c'est-à-dire pour les élections un système vélo alors qu'avec un peu de patience, 6 mois de plus, nous pourrions avoir un système complet sur la CUB, système où la Ville de Bordeaux serait bien sûr intégrée.

Je poserai la question en bureau de la Communauté urbaine, ce jeudi : *un peu de patience Mr Juppé !*

Gérard CHAUSSET, Vice-président de la Communauté Urbaine de Bordeaux et Adjoint au Maire de Mérignac

Contacts Presse : Gérard Chausset, Secrétaire des Verts Gironde, gchausset@wanadoo.fr, 06 06 62 48 74 92

Les Verts Aquitaine

13, rue du Chai des Farines, 33000 Bordeaux

Tel. : 08 71 17 40 47 (prix d'un appel local)

Mobile : 06 33 71 28 63 - Fax : 05 56 79 11 24

frederic.dinard@aquitaine.lesverts.fr

Sur <http://aquitaine.lesverts.fr> retrouvez documents et communiqués de presse
